ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Comité du patrimoine mondial Douzième session

(Brasilia, Brésil, 5-9 décembre 1988)

Point 8 de l'Ordre du jour provisoire : suivi de l'état de conservation des biens du patrimoine mondial et problèmes techniques relatifs.

- 1. Ci-joint le rapport préparé par l'UICN pour les biens <u>naturels</u>, comprenant plusieurs recommandations au Comité.
- 2. En ce qui concerne le point A. 1., l'attention du Comité est attirée sur le fait que les autorités tanzaniennes ont demandé par lettre du 27 septembre 1988 que la Zone de conservation de Ngorongoro soit <u>maintenue</u> sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

Point 8 de l'ordre du jour: Surveillance continue de l'état de conservation des biens inscrits à la Liste du patrimoine mondial en péril et problèmes techniques connexes.

## RAPPORT DE SURVEILLANCE CONTINUE DE L'UICH A L'ATTENTION DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL DECEMBRE 1988

# A. BIENS NATURELS INSCRITS A LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PERIL

# V 1. Aire de conservation du Ngorongoro, Tanzanie

Les facteurs qui menaçaient l'intégrité de ce bien ont été en grande partie écartés. Un équipement a été mis à disposition par le Fonds du patrimoine mondial et l'UICN participe, avec le ministère des Ressources naturelles et du Tourisme, au renforcement des activités de politique, de planification et de formation. Des mesures visant à rayer ce site de la Liste des biens du patrimoine mondial en péril ont été entamées.

#### 2. Parc national du Djoudj, Sénégal

L'approvisionnement en eau de ce parc est maintenant assuré, une écluse étant en construction et un plan de gestion en préparation. Certains problèmes de gestion se posent encore, mais la menace la plus grave est désormais sous contrôle. Des mesures destinées à rayer ce site de la Liste des biens du patrimoine mondial en péril ont été entamées et agréées par les autorités sénégalaises.

#### B. <u>AUTRES BIENS NATURELS</u>

## 3. Parc national du Niokolo-Koba, Sénégal

Un projet de construction de route à travers ce parc, qui ne manquerait pas d'avoir un impact considérable, a été examiné par un consultant de l'UICN en juin. Aucune décision finale n'a encore été prise et le comité devrait demander à être tenu informé.

### 4. Parc national de Manu, Pérou

Shell Petroleum et Petroperu ont découvert à proximité du parc un gisement de gaz naturel commercialement exploitable, ce qui va donner lieu à une prospection à grande échelle. Les routes d'accès et le gazoduc amèneront de nombreux ouvriers et colons à s'installer près de la limite occidentale du site, actuellement dépourvue de poste de garde. Une lettre devrait être envoyée au siège de la Royal Dutch Shell ainsi qu'aux autorités péruviennes pour demander des précisions à ce sujet.

#### 5. Parc national de Taï. Côte d'Ivoire

L'UICN a déjà attiré l'attention du comité sur ce site à quatre reprises depuis 1982, recommandant d'envisager son inscription à la Liste du patrimoine mondial en péril. L'état du parc s'est considérablement dégradé depuis son inscription à la Liste du patrimoine mondial sous l'effet de diverses activités: mines d'or, braconnage, établissements humains illégaux et abattage de bois à l'intérieur du parc. Le comité devrait entreprendre de nouvelles démarches auprès des autorités du Parc de Taï pour obtenir des informations, reconnaissant qu'il existe maintenant des perspectives d'amélioration de l'état de ce bien grâce au projet financé par le WWF dans le parc.

#### 6. <u>Généralités</u>

Les rapports sur l'état de conservation demandés antérieurement par le comité pour le mont Nimba, Ichkeul, Los Glaciares, Machu Picchu et Huascarán, n'ont pas encore été envoyés par les Etats parties concernés. Le rapport demandé à la réunion du comité en 1985 sur l'état du Parc marin du récif de la Grande Barrière est également attendu.

3404L

œ